



Droits maison , garde

Par LOLO27

Bonjour , Divorcé depuis 2016 Mon ex a la garde des deux enfants et une pension que je paye , j'ai l'usufruit de la maison acheté ensemble et pour la quelle j'ai suite a un heritage depensé bcp d'argent pour le portail , crepis etc .. plus un remboursement du pret de 80000 Euros ,Mme vie dans la maison mais je souhaite la voir partir et vendre cette maison

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous n'avez que l'usufruit de cette maison ? C'est suite au jugement de divorce ?

Dans ce cas, le mieux c'est de proposer à Madame de vous racheter votre usufruit.

Et légalement (sauf si le jugement dit autrement) votre usufruit vous donne droit à recevoir un loyer pour l'occupation de cette maison.